

Salaires : la branche de l'animation absente des secteurs revalorisés !

- Alors que l'animation est un métier formidable,
- Alors que nos métiers sont d'une nécessité et d'une utilité sociale indéniables,
- Alors que les nouvelles générations désaffectent ces voies par manque de perspectives,
- Alors que l'animation est en situation de pénurie de personnel depuis plusieurs mois,
- Alors que des salarié·es se mobilisent et élèvent leurs voix contre la précarité qui les touche,
- Alors que l'inflation ne cesse de battre des records,

Hexopée, le syndicat employeur dans l'animation, ne propose aucune reconnaissance salariale ambitieuse ni aucun horizon !

Lors des négociations salariales de février dernier, Solidaires et la CGT ont fait valoir leur droit d'opposition à un accord qui proposait une revalorisation mensuelle indécente de 9€ au dessus du SMIC pour les plus bas salaires à temps plein, les autres catégories (à partir de la catégorie C) n'augmentant pas.

Ce droit d'opposition et les mobilisations des salarié.e.s a obligé le syndicat employeur à ouvrir de nouvelles négociations salariales en avril avec une proposition encore bien insuffisante :

+19,35€ brut pour les plus bas salaires (pour les catégories A et B à temps plein) et 2,5% d'augmentation seulement pour la valeur de point V1. La V2 elle, n'augmentant pas.

Si cette nouvelle mesure permet aux plus bas salaires de ne pas tomber en dessous du SMIC, elle rattrape à peine l'inflation (4.5 % sur 12 mois). Les catégories C et au delà, quant à elles, voient leur pouvoir d'achat baisser. Evidemment, Solidaires ne peut cautionner un tel manque de reconnaissance et ne signera pas cette aumône.

Alors que d'autres branches dans la même situation de précarité et de pénurie de personnel prévoient des revalorisations salariales plus décentes, Héxopée continue, à travers ses propositions à paupériser la branche et à envoyer un message de mépris aux salarié·es de l'animation. Les assises de l'animation organisée par l'État jusqu'en février dernier ont conduit à la même absence d'ambition.

Plus que jamais, organisons-nous pour la reconnaissance des métiers de l'animation !
Rejoignons les mobilisations du 1^{er} mai !

CONTACTS (Syndicats Solidaires dans l'animation) :

ASSO-Solidaires : contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr

Sud Santé Sociaux : contact@sudsantesociaux.org - www.sudsantesociaux.org

Sud Culture Solidaires : sud@culture.gouv.fr - sud-culture.org

